



## CHARTRE D'EXPLOITATION DE LA PLATEFORME D'E-LEARNING (INPTIC)

Toute utilisation du service délivré par la plate-forme de e-learning et des outils associés (réseaux sociaux, courriels, ...), suppose que vous vous engagez à respecter les présentes conditions d'utilisation. Veuillez lire attentivement les conditions d'utilisation.

La plateforme d'enseignement à distance (e-learning) de l'INPTIC ainsi que les outils associés, validés par le conseil pédagogique de l'établissement, ont été lancés afin de permettre aux étudiants de poursuivre leurs études, dans des conditions convenables, et de manière interactive avec leurs enseignants. Ces espaces se veulent des espaces de savoir, science et de partage. A cet effet, l'ensemble des utilisateurs sont tenus de respecter un certain nombre de règles. **Le non-respect des règles engage la responsabilité personnelle de l'utilisateur.**

Le droit d'accès à la plate-forme est limité à des activités conformes aux missions de l'enseignement à distance et exclusivement réservées aux étudiants et aux membres de l'équipe de formation de l'INPTIC.

Le droit d'accès est temporaire, il est retiré si la qualité de l'utilisateur ne le justifie plus. Il peut également être retiré, par mesures conservatoires, par les administrateurs de la plateforme de l'INPTIC, si la commission de discipline juge que les agissements et/ou propos d'un utilisateur ne respectent pas les règles énoncées dans la présente chartre d'utilisation ainsi que par les règles d'éthique prévues par le règlement intérieur de notre institut.

- 1- **Un respect** mutuel permanent doit être observé dans tout type d'échange (chat, visioconférence, message, etc). Aucun propos déplacé et/ou écart verbal ne sera toléré.
- 2- Il appartient à **l'étudiant de prendre l'ensemble des dispositions nécessaires** (PC, connexion, ...) pour garantir l'accès à la plateforme. Dans le cas échéant, **en faire part à l'enseignant et représentant de l'administration de l'INPTIC dans les délais impartis.**
- 3- Les informations transmises (login et password) **sont personnelles et strictement confidentielles.** Elles ne doivent en aucun cas être transmises à une tiers personne.
- 4- En cas de perte et/ou de vol de mot de passe, le titulaire du compte est tenu d'en **informer immédiatement les administrateurs** de la plateforme.
- 5- Tout utilisateur est responsable de la pérennité de ses fichiers et de l'intégrité de son espace de travail ;
- 6- Tout utilisateur s'engage à respecter les règles de la déontologie informatique et notamment à ne pas effectuer intentionnellement des opérations ayant pour but :
  - **De masquer sa véritable identité**, modifier son identité, d'usurper l'identité d'autrui, de s'approprier le mot de passe d'un autre utilisateur, de mettre en place un programme pour contourner la sécurité ;
  - **D'installer et d'utiliser un logiciel à des fins non conformes** aux usages dévolus à la plate-forme de e-learning,
  - D'utiliser des comptes autres que ceux auxquels il a légitimement accès, d'accéder aux données d'autrui sans l'accord exprès des détenteurs même si ces données n'étaient pas explicitement protégées.
- 7- La plate-forme respecte les droits de propriété intellectuelle et il est demandé de les respecter tout autant. La législation interdit à tout utilisateur de copier, de reproduire tout ou partie, de

transformer ou de réutiliser des ressources pédagogiques mises à disposition sur la plate-forme pour quelque usage que ce soit.

- 8- L'utilisateur peut consulter et /ou imprimer les informations consultables dans la plateforme uniquement dans un objectif d'échange et d'apprentissage, à l'exclusion de toute utilisation commerciale.
- 9- Chaque utilisateur est responsable du contenu des documents, œuvres et informations qu'il dépose sur la plateforme (forum de discussion, ...)
- 10- Il est expressément interdit de transmettre via la plate-forme de e-learning de l'INPTIC, des documents à caractère illégal, des menaces, diffamations, obscénités, ou autres contraires à la loi.
- 11- La responsabilité du compte utilisateur incombe au propriétaire titulaire du compte.
- 12- Le règlement intérieur de l'INPTIC s'applique aussi aux enseignements à distance
- 13- L'étudiant est tenu d'être assidu à l'ensemble des activités d'enseignement (cours, TD, TP ; Atelier)
- 14- L'étudiant est informé **qu'au-delà d'un certain nombre d'absences, des dispositions seront prises à l'encontre de l'étudiant.**
- 15- L'étudiant est tenu de respecter les horaires d'ouverture et fermeture des sessions de cours
- 16- Des mesures disciplinaires seront prises à l'encontre de tout contrevenant
- 17- Tout enregistrement vidéo/audio et/ou images prises sans l'accord de son propriétaire et utilisé à des fins autres que celles de la mission principale de la plateforme sera considérée comme une infraction.
- 18- L'administration se réserve le droit d'engager les procédures disciplinaires qui s'imposent conformément à la réglementation en vigueur.
- 19- Les administrateurs et les modérateurs se réservent le droit de modifier ou supprimer certains messages diffusés via le forum et chat et ce sans préavis, notamment tous messages :

- Sans utilité ou sans rapport avec les discussions ;
- Laissant penser que le message engage la responsabilité de l'établissement, ou de l'un de ses formateurs ;
- Diffusant publiquement une œuvre protégée ;
- Incitant au piratage ou à la copie intégrale ;
- Atteignant la vie privée ou l'honneur de quiconque (y compris les personnes morales) ;
- Diffamatoires ;
- Publicitaires ;
- Menaçants ;
- Injurieux ;
- Racistes ;
- Tous propos portant atteintes aux libertés individuelles ou collectives et contraire à la réglementation en vigueur.

-Les administrateurs de la plateforme ont pour mission de veiller au strict respect des règles énoncées dans la présente charte, en accord avec les permissions et privilèges accordés sur la plateforme; à travers la validation, modification et/ou suppression de tous propos et contenus n'entrant pas dans les valeurs véhiculées et représentées par l'établissement.

Les utilisateurs s'engagent à Suivre les recommandations fournies par les administrateurs de la plate-forme de formation.

Le présent document a été élaboré et validé par les membres du conseil pédagogique de l'INPTIC, en date du 15 avril 2020.

